



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Incendie de la cathédrale de Nantes

Question au Gouvernement n° 3245

Texte de la question

INCENDIE DE LA CATHÉDRALE DE NANTES

M. le président. La parole est à Mme Valérie Oppelt.

M. Fabien Di Filippo. Elle a obtenu un très beau résultat aux élections municipales à Nantes !

Mme Valérie Oppelt. Madame la ministre de la culture, le samedi 18 juillet, les Françaises et les Français ont vu la cathédrale de Nantes s'embraser. La tragédie à laquelle nous avons assisté le 15 avril 2019, lorsqu'un incendie ravagea Notre-Dame de Paris, recommençait sous nos yeux, devant les Nantaises et les Nantais impuissants. Le grand orgue, rescapé de la révolution, des bombardements de 1943 et d'un précédent incendie qui toucha la cathédrale en 1972, a entièrement brûlé dans la matinée de ce samedi, comme la grande verrière datant de l'époque d'Anne de Bretagne.

Le parquet de Nantes a saisi la police judiciaire d'une enquête du chef d'incendie volontaire. L'enquête est en cours. Je tiens à saluer devant la représentation nationale l'action de toutes les équipes d'intervention, notamment le formidable travail des pompiers, qui ont su maîtriser rapidement le feu. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, LR, MODEM, SOC et GDR.*)

À l'immense tristesse de la communauté catholique s'ajoute l'immense tristesse de l'ensemble des Français. Le patrimoine de pierre et le patrimoine humain sont touchés au cœur par cet incendie.

Je salue la célérité avec laquelle vous êtes venu à Nantes, monsieur le Premier ministre, accompagné de Mme la ministre de la culture...

M. Maxime Minot. Arrivée en hélicoptère !

Mme Valérie Oppelt. ...et de M. le ministre de l'intérieur,...

M. Pierre Cordier. Lèche-bottes !

Mme Valérie Oppelt. ...pour suivre les opérations.

L'État, propriétaire de la cathédrale, prendra en charge les travaux de restauration. La Fondation du patrimoine a d'ailleurs déjà lancé une souscription pour le remplacement de l'orgue.

M. Fabien Di Filippo. Financez-le avec le plan de relance européen ! Au moins, il servira à quelque chose !

Mme Valérie Oppelt. Après l'incendie de Notre-Dame de Paris, un plan intitulé « Sécurité cathédrales » avait été engagé par le ministre de la culture. Pouvez-vous nous indiquer, madame la ministre, l'état d'avancement de ce plan et les mesures que vous allez adopter pour restaurer la cathédrale de Nantes et éviter la destruction d'autres biens du patrimoine en France ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture. Madame Oppelt, vous êtes venue devant la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes partager l'émotion des Nantaises et des Nantais, de ceux qui croient au ciel et de ceux qui n'y croient pas, tant cette cathédrale est emblématique de cette ville et de toute la région.

Beaucoup de pièces irremplaçables ont effectivement été détruites. Vous avez évoqué le grand orgue, la verrière, les stalles, le tableau d'Hippolyte Flandrin représentant l'évêque saint Clair guérissant les aveugles – nous pourrions d'ailleurs tous nous recueillir devant ce tableau pour y voir plus clair.

Il y a effectivement un plan de mise en sécurité des quatre-vingt-neuf grands établissements culturels dont l'État est propriétaire, dont nos quatre-vingt-sept cathédrales. L'urgence est de mettre en sécurité l'ensemble de ces quatre-vingt-neuf bâtiments emblématiques de notre patrimoine, en mobilisant les acteurs responsables de la sécurité, en faisant en sorte que toutes les installations électriques soient vérifiées, que toutes les cathédrales soient dotées d'un système de détection d'incendie et de fumée et que les plans d'évacuation des œuvres soient mis au point et parfaitement cohérents.

Mais ne nous faisons pas d'illusion : ce n'est pas seulement une question d'argent. La mise en sécurité d'une cathédrale est un processus complexe, car il ne s'agit pas d'un musée ou d'un château ouvert à la visite : c'est un lieu de culte, de prière, de partage dans lequel chacun peut entrer en toute liberté, sans discrimination. Comment mettre en sécurité, avec des détecteurs de fumée, une nef de 37,5 mètres de haut ?

M. Fabien Di Filippo. En en installant plusieurs !

Mme Roselyne Bachelot, ministre. On mesure la difficulté.

Il est donc de la responsabilité de toutes et tous d'assurer la sécurité de nos cathédrales, qui sont effectivement un patrimoine commun irremplaçable. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Oppelt](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3245

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 juillet 2020](#)